

RÉGÉNÉRATION DE BIENS HISTORIQUES DANS LES CENTRES ANCIENS CAS DE MÉTLAOUÏ, MOHAMEDIA ET TABARKA

Expérience de CILG VNG International¹ et de la FNCT² pour l'Empowerment des Communes

L'histoire urbaine de la Tunisie est plusieurs fois millénaire. Le patrimoine historique développé par les différentes civilisations qui se sont succédées est exceptionnel. Partout sur le territoire, les communes tunisiennes ont hérité de monuments exceptionnels de par leur valeur historique, architecturale et culturelle. Ces communes font face au défi de préserver ces œuvres et de les inclure dans la dynamique culturelle et sociale. Cette entreprise nécessite un savoir-faire que plusieurs équipes communales n'ont pas encore développé. A travers le Programme d'Empowerment des Communes (PEC) réalisé par la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes (FNCT) et CILG-VNG International et financé par l'Union Européenne, trois sites exceptionnels dans les communes de Mohamedia, Tabarka et Métlaoui font l'objet de projets de restauration et de valorisation.

Pour protéger et mettre en valeur le patrimoine historique, la Tunisie s'est progressivement dotée d'un arsenal impressionnant d'outils institutionnels et juridiques, dont l'Institut National d'Archéologie et d'Art, INAA, fondé en 1957 et rebaptisé Institut National du Patrimoine, INP, en 1993 et le Code du patrimoine archéologique, historique et des arts traditionnels promulgué en Tunisie en 1994 qui élargit considérablement le champ d'intervention délimité par le décret du 8 mars 1885 créant le « Service des antiquités et des arts ».

Mais les textes législatifs encadrant le processus de patrimonialisation demeurent insuffisants. Ils se heurtent à la lourdeur des procédures de classement du patrimoine aux niveaux national ou mondial, rendant ainsi hypothétique la protection des bâtiments non classés et laissant la porte ouverte aux pratiques prédatrices qui se sont accélérées au cours des dernières décennies.

Ces outils juridico-institutionnels se heurtent par ailleurs à réalité du terrain, notamment le manque de formation des personnels, l'absence de médiatisation, la rareté des campagnes de sensibilisation et l'absence de moyens tant au niveau national que local.

C'est ainsi que malgré l'existence d'une législation, d'institutions et d'associations dédiées à la protection du patrimoine, le patrimoine urbain tunisien reste menacé de dégradation en l'absence d'une politique publique claire et de dispositifs opérationnels de mise en œuvre et de protection du patrimoine. Certains biens historiques rentrent dans la catégorie des immeubles menaçant ruines, IMR, qui ont fait l'objet d'un projet de Loi émanant du Ministère en charge de l'équipement et de l'habitat en 2018. Ce projet conférerait au ministère un pouvoir discrétionnaire sur le bâti, y compris les monuments historiques ou à valeur culturelle, classés ou protégés. Il prévoyait notamment des

expropriations immédiates et des décisions de démolition prises en quatre semaines, sans donner aucune chance de survie aux édifices. Le projet a fort heureusement été abandonné, suite à une campagne très mobilisatrice organisée par les associations de protection des médinas et du patrimoine. Cette loi aurait permis aux autorités locales de procéder à la démolition de nombreux IMR, y compris ceux dotés d'une valeur patrimoniale, étant donné le manque de sensibilisation au patrimoine de nombreuses communes et l'absence d'alternative et de moyens pour réhabiliter et refunctionaliser ces immeubles, notamment ceux faisant partie du patrimoine communal.

C'est pour pallier ce manque d'expérience, de moyens et d'alternative que le Programme d'Empowerment des Communes, mis en œuvre par la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes, avec l'appui financier de l'Union Européenne et l'appui technique de CILG VNG International, inclut une composante intitulée « Amélioration de la gestion des biens municipaux historiques » qui a pour objectif de montrer que la préservation du patrimoine n'est pas en conflit avec le développement économique et social et qu'il peut contribuer à la création de services et d'emplois, dans des secteurs différents. Le patrimoine municipal peut être mis à la disposition de la société civile locale et des jeunes entrepreneurs pour la création d'une dynamique économique et sociale dans les communes tunisiennes, tout en préservant les traits de ce patrimoine et veillant à garder intact leur valeur historique et architecturale. Tel est l'objectif du programme PEC qui a développé une approche pour la protection et la valorisation du patrimoine communal, et l'a mis en œuvre au sein de trois communes, avec comme finalité également de capitaliser cette expérience et de la diffuser largement auprès des communes par le biais de l'assistance technique de la FNCT.

La gestion des biens historiques à Métlaoui, Mohamedia et Tabarka Un modèle innovant de gouvernance et de participation

On ne peut guère nier l'importance du patrimoine culturel qui représente l'empreinte du passé et qui permet à une population de prendre racine. Cela s'applique, tant au niveau national que local, à travers des villes et des communes où ont été érigés divers monuments historiques témoins des civilisations qui se sont succédées. Les biens historiques, les traditions, les ressources naturelles, l'architecture d'un terroir, reflètent ainsi l'identité locale.

Le patrimoine constitue un levier de développement local. Valoriser les richesses dans un lieu permet d'améliorer son attractivité, et donc de booster son économie locale. Dans cette perspective, les communes qui misent sur leur patrimoine culturel disposent d'outils supplémentaires pour améliorer les conditions de vie de leurs populations. Afin de créer un environnement favorable à la mise en connexion des finalités de préservation du patrimoine, de développement local, de marketing territorial porté par la population, il était essentiel de développer une dynamique autour de la participation publique et l'engagement des citoyens pour la valorisation des biens historiques de leurs territoires. Pour atteindre cet objectif, ce projet a accompagné les communes de Métlaoui, Tabarka et Mohamedia dans l'impulsion d'une gouvernance participative, faisant du marketing territorial participatif une clé de la valorisation du patrimoine communal et de renforcement des potentialités de la commune. En effet, mettre en avant un patrimoine culturel repose sur la manière de le représenter, de le préserver et de le transmettre aux générations futures, d'où l'enjeu d'une stratégie adéquate de marketing territorial. Et en partant du fait qu'il est primordial d'instaurer un dialogue entre les parties prenantes - dans leur diversité - et de favoriser l'action publique et la mobilisation des acteurs locaux, l'approche participative déployée visait l'implication des citoyens, de la société civile en appui aux trois municipalités dans le processus de valorisation et de gestion des biens historiques.

Comment faire participer la population à un projet de valorisation d'un bien historique ?

Pour mettre en œuvre le projet de gestion des biens historiques, l'approche par étapes successives a permis de collecter des recommandations quant aux actions à entreprendre et aux initiatives axées sur la valorisation : signalétiques, visites, cartes etc.

Identifier les projets et cartographier les acteurs...

Les ateliers participatifs organisés et les sessions de formation auprès de la société civile et des membres du conseil municipal ont conduit à identifier le bien historique à réaménager et à valoriser dans les trois villes. À partir de là, la société civile locale et les différentes parties prenantes présentes dans chacune des 3 régions ont également été cartographiées. Une des clés de réussite consiste à choisir des points focaux pour l'organisation des ateliers de recommandations.

Ces ateliers ont permis de présenter les principaux biens historiques et monuments culturels susceptibles d'être pris en considération pour une éventuelle amélioration ou un réaménagement en guise de valorisation. Ils furent également l'occasion de mettre l'accent sur l'impact de la valorisation du patrimoine culturel à l'échelle locale, du marketing territorial et de l'action citoyenne pour favoriser le développement d'une commune.

- Les participants ont pu choisir le monument à réaménager en termes de travaux et la manière de le valoriser, et ce à travers des suggestions de promotion, d'amélioration et d'animation du bien en question. Force est de constater que les citoyens ont pu également participer au processus à travers des ateliers durant lesquels ils ont pu exprimer leurs opinions et donner leurs avis sur la façon de mettre en valeur leurs biens historiques locaux, ce qui dénotait d'une appropriation progressive du projet.

... et lancer un plan marketing du patrimoine

- A la suite des ateliers et pour mettre en pratique le marketing territorial, nous avons eu l'idée d'organiser un concours photo.

1 - CILG VNG International : Centre international de développement pour la gouvernance locale innovante.

2 - FNCT : Fédération Nationale des Communes Tunisiennes

L'église de Métlaoui



Hammem El Bey à Mohamedia



La Basilique de Tabarka





Formation à la photographie pour les responsables communaux à Mélaoui

L'objectif était de valoriser le monument grâce à des actions, et quoi de mieux que les photos pour illustrer un lieu ?

Et partant du fait que les personnes concernées doivent disposer d'une certaine maîtrise des principes d'une photo réussie pour achever leur mission, les acteurs - représentants de la société civile et les responsables communaux, élus et administratifs - ont bénéficié d'une formation en photographie suivie d'une formation en montage vidéo appuyant leur action de valorisation visuelle - à travers l'apprentissage de la prise de vue et du cadrage - de ces biens historiques.

Un atelier-visit guidée a été, par ailleurs organisé pour mettre en pratique les enseignements théoriques et appliquer les nouvelles connaissances en photographie. Les photos prises ont par la suite été présentées et un processus de sélection a abouti au choix de celles qui figureront sur la brochure de marketing territorial. Cette même brochure a fait l'objet d'un autre atelier participatif dédié à la



Atelier participatif pour la société civile à Mohamedia

conception et la rédaction des messages en 3 langues : arabe, français et anglais.

Implication Appropriation Action

Grâce à un niveau de participation élevé qui a été derrière une immersion totale des acteurs locaux dans l'ensemble des phases du processus, l'appropriation locale du projet a été améliorée, traduite par l'engagement et l'action des élus, cadres, société civile et activistes locaux pour promouvoir le projet. Cette ceinture institutionnelle et citoyenne autour du monument est également appelée à contribuer à sa préservation et sa valorisation. Tout au long de ce processus, l'exercice de participation citoyenne a été accompagné techniquement afin de garantir que les règles techniques d'usage soient respectées dans les propositions citoyennes.

Les ateliers organisés à cet effet et regroupant élus, administration et société civile ont été fortement marqués par la dynamique et l'engagement des participants qui se sont montrés intéressés et très motivés. Plusieurs d'entre eux sont impressionnés par les biens historiques locaux et certains autres ne connaissaient même pas leur existence. Des recommandations en termes de valorisation du patrimoine colonial historique minier ont été proposées dont notamment la conception d'une brochure de marketing digital permettant de mettre en avant les atouts des biens historiques de la région. Les autres recommandations tournent autour de l'animation des monuments culturels choisis par le biais de (i) la programmation d'une stratégie de marketing des monuments historiques, archéologiques et du patrimoine minier, (ii) la réalisation de courts métrages et de vidéos promotionnels sur l'aspect touristique de la ville de Mélaoui et (iii) la mise en place d'un partenariat avec les universités pour la création d'œuvres filmiques et de photographies.

La brochure est conçue par le personnel communal, les citoyens et les associations locales à l'issue d'une formation à la photographie et au montage vidéo afin de faciliter sa réalisation et doter les personnes concernées du savoir-faire requis en la matière. Suite aux formations, un concours est lancé pour exposer les réalisations et sélectionner les plus belles illustrations du patrimoine choisi.

TÉMOIGNAGE DE MOHAMED AMINE BEN SAID, ARCHITECTE

Ces trois projets ont permis de confirmer la pertinence du choix de faire collaborer la commune des lieux et la société civile dans toutes les étapes de construction du projet, allant de la programmation, au choix de l'affectation en passant par la discussion des choix d'aménagement proposés.

Cette pertinence s'est manifestée sur deux niveaux : Le premier a été d'immuniser le projet de toute contestation tardive éventuelle qui viendrait perturber son avancement. Surtout qu'il s'agit de supports qui bénéficient d'un attachement sentimental particulier auprès de la population. Le second niveau a été de constituer un exercice de collaboration et de concertation facilitée par le même attachement aux lieux. Ces projets ont prouvé qu'ils peuvent être des exercices fédérateurs.

Ces projets ont confirmé d'un autre côté que les communes (ou du moins certaines) ont en leur possession (la nature de la propriété peut varier) des édifices à valeur patrimoniale et à potentiel spécial intéressant. Néanmoins, ces biens historiques sont souvent à l'abandon quasi-total et objets à une dégradation continue et parfois dangereuse. Ceci nous met devant une évidence, celle que ces édifices doivent être priorités dans les projets municipaux visant à créer des espaces d'activités, tant que ces dernières ne nuisent pas aux lieux.

D'un autre côté encore, ces projets ont contribué à la sensibilisation des communes, des fonctionnaires et des élus locaux à la question patrimoniale. Ils ont permis d'accroître leur détermination à lutter contre les infractions et de constituer autour d'eux une ceinture associative plaidant la cause du patrimoine.



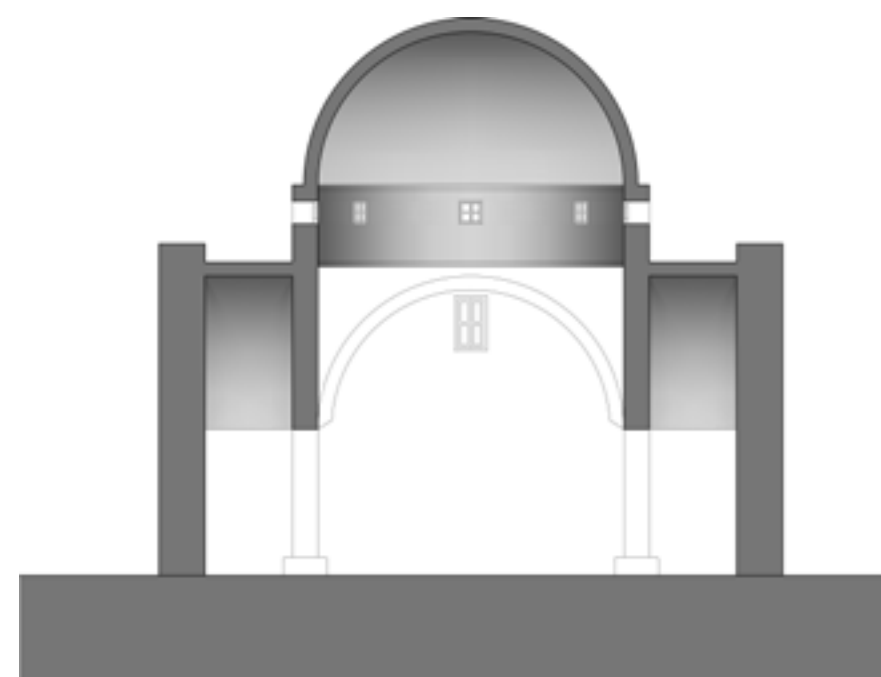
Réhabilitation et réaménagement de l'église de Mélaoui

Déroulement du projet Mélaoui

Le réaménagement et la valorisation d'un bien historique est considéré ici comme moyen de renforcer le lien entre le tissu associatif, les citoyens et la commune. En effet, faire participer les citoyens et la société civile dans le processus de gestion et d'animation d'un bien historique pour enrichir l'offre culturelle locale permettra, d'une part, l'amélioration effective du patrimoine culturel de la commune, et d'autre part, l'ancrage des principes de l'approche participative et de la bonne gouvernance communale.

Mohamedia

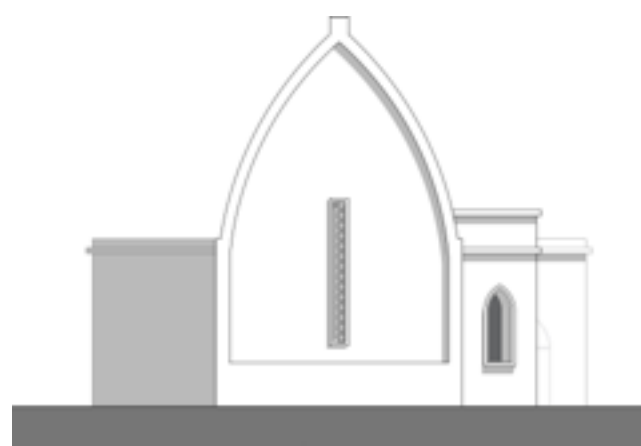
À Mohamedia, la même approche de marketing territorial a été suivie puis validée durant un atelier de concertation en juin 2019. L'approche s'est ensuite poursuivie à travers des ateliers de formation au marketing territorial et à la photographie/vidéo.



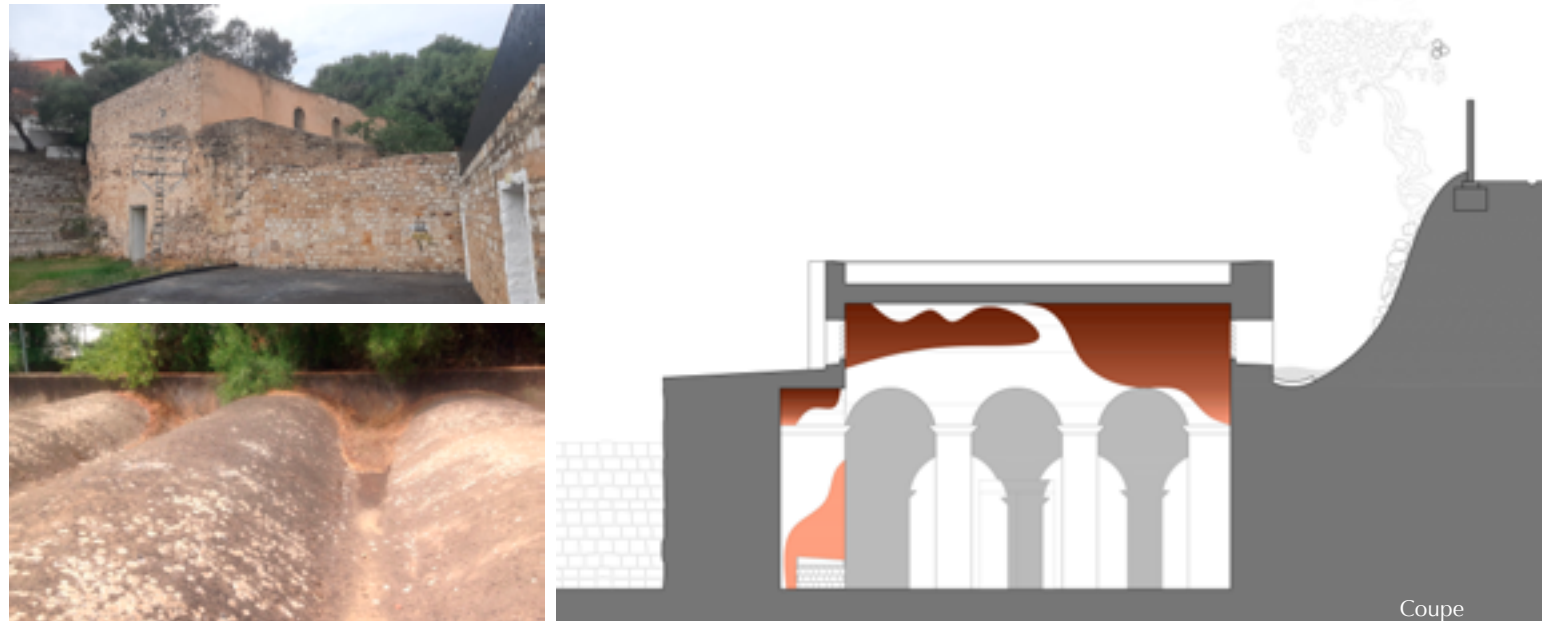
Coupe



Restauration de la grande Salle de Hammem El Bey à Mohamedia



Façade nord-est de l'église de Mélaoui



Restauration du monument de la Basilique de Tabarka

Tabarka

Le réaménagement et la valorisation de la Basilique de Tabarka a permis une large mobilisation autour du projet. La commission municipale de démocratie participative et de gouvernance ouverte a souhaité impliquer la société civile dans la mise en valeur de l'édifice ainsi que les jeunes tout en sensibilisant les citoyens autour de l'importance du patrimoine historique local. Plusieurs formations sont destinées aux futurs guides appelés à accompagner les visiteurs de la ville dans la découverte de l'héritage culturel ainsi que des formations en photographie et vidéo, étape préalable à la production d'une maquette de marketing territorial.

Projet : Amélioration de la gestion des Biens Historiques communaux Présentation du Programme d'Empowerment des Communes (PEC)

Le Programme d'Empowerment des Communes - PEC est un programme de deux années, mis en œuvre par CILG-VNG International et la FNCT et bénéficiant du soutien de l'Union Européenne. Le PEC comme son nom l'indique s'intéresse à l'empowerment des communes en Tunisie par le biais du renforcement du rôle de la FNCT en matière de plaidoyer et de contribution au processus de décentralisation, d'assistance technique des communes, de mutualisation des connaissances et de génération des outils et démarches innovantes en gouvernance locale.

Le programme porte sur les axes suivants :

- **RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA FNCT** : Appui au personnel FNCT, guides, développement des outils de gestion (application réseaux, portail, open data, plateforme web d'échange sur la décentralisation.)
- **RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES COMMUNES** : Mise en place des réseaux (SIG, recouvrement des taxes, gestion des espaces publics), développement des guides, formation, coaching et assistance technique, introduction d'approches performantes de planification et de gestion. Ces activités seront réalisées pour un groupe composé de 15 communes minimum de différentes régions du pays.
- **CAPITALISATION ET PLAIDOYER AUTOUR DE LA DÉCENTRALISATION** : Mise en place de la plateforme d'échange, capitalisation et des outils de gestion, activités conjointes avec l'ARP. Le projet « Gestion des biens historiques communaux » fait partie de

la composante « Espaces Publics et Gestion Urbaine » du programme PEC. Il vise à permettre aux communes de :

- Renforcer les capacités municipales en planification et gestion du patrimoine communal.
- Créer ou/et améliorer les outils et les instruments de gestion du patrimoine communal visant à développer un cadre de sa mise en valeur et de mettre en place des nouveaux services.

Démarche :

Processus du projet

La sélection des communes bénéficiaires du projet « Gestion des biens historiques communaux » s'est faite suite à un appel à candidatures lancé en décembre 2018 et qui a permis de choisir les communes de Mélaoui, Mohamedia, et Tabarka pour bénéficier du projet pilote de gestion des biens historiques communaux.

Des séances de travail et des formations ont été menées avec plusieurs intervenants (responsables communaux, société civile...). L'objectif de ces réunions était de faire travailler ces acteurs dont les positions sont complètement différentes sur un projet commun, de mettre d'accord un groupe sur une orientation commune du projet, faire assimiler au groupe les conséquences de certaines orientations et les conseiller pour opter à des choix optimums, ainsi à leur convenir une démarche pour élaborer les termes de références de leurs projets respectifs.

- Pour la commune de Tabarka, les autorités locales désirent utiliser la Basilique comme un « centre culturel municipal animé en collaboration avec la société civile » dans un cadre qui respecte et met en valeur sa spécificité patrimoniale. Le choix de cette affectation est en phase avec les orientations générales dans le pays vers la décentralisation.

La Commune de Tabarka veut jouer un rôle majeur dans la propagation de la culture dans la ville. Le projet finalement retenu est celui de la restauration du monument.

- Pour la commune de Mélaoui, une orientation commune du projet visant à réaffecter l'église en un conservatoire de musique. Du point de vue patrimonial, cette fonction permettra aux jeunes d'être liés à cet édifice puisqu'il constituera pour eux un souvenir d'apprentissage et d'épanouissement. Le projet consiste ici à réhabiliter et réaménager l'église.

- La Commune de Mohamedia a opté pour l'utilisation de l'ancien Hammem du Bey comme un conservatoire de musique dont le mode d'exploitation restera à décider. Deux alternatives se présenteront alors : Soit une collaboration avec la société civile, soit une attribution à travers un bail à une école de musique. Le projet arrêté consiste en la restauration de la grande salle du Hammem.

Etudes architecturales et d'exécution

Des études architecturales (APS/APD/DAO) ont été élaborées dans le cadre de ce projet pour entamer la phase des travaux d'exécution des chantiers durant la fin de la période d'été. Les travaux ont été démarrés à la fin du mois de septembre 2020 et s'achèveront au début du mois de février 2021.

Au niveau fonctionnel, ces projets visent à procurer aux usagers un espace exploitable qui permet à la fois un apprentissage au quotidien et un accueil de petits spectacles ou présentations. Il s'agit de protéger et de mettre en valeur les édifices susmentionnés afin de favoriser l'attractivité du territoire et de récupérer un bien historique fonctionnel (récupérer l'authenticité des lieux pour garantir la valeur patrimoniale des lieux).

Sur le plan technique, ces trois interventions ont posé des défis particuliers en matière de pathologie. En effet, chacun des édifices était sujet à des signes de dégradations dont la gravité varie.

Pour la Basilique de Tabarka, la plus ancienne de ces constructions, de grandes traces d'humidité sont à relever. L'objectif de l'intervention est d'identifier toutes les sources de ces infiltrations qui nuisent à l'enduit et fragilisent la pierre, d'y remédier efficacement avec des procédés qui respectent ce monument national.

Perchée à plus de quatorze mètres du sol, la coupole de Hammem el Bey de Mohamedia présente un nombre de profondes fissurations qui avertissent d'un effondrement imminent. Le défi relevé a été de sauver cette composante essentielle de l'édifice dont les proportions et le mode constructif sont remarquables.

Construite près de quatre siècles plus tard, l'Eglise de Mélaoui a la particularité d'avoir une charpente couverte d'ardoises très légère et composite. En l'absence de ces matériaux de nos jours, le défi a été de remplacer les pièces manquantes par une alternative tout aussi légère et dont l'aspect ne nuit pas à l'authenticité des lieux.

Carte et rôle des différents acteurs

La valorisation du patrimoine est assurée par un vaste réseau d'associations, d'institutions, de personnes... Plusieurs acteurs interviennent dans la réalisation de ces projets tels que mentionnés ci-après :

- La commune est le bénéficiaire direct du projet,
- La FNCT et CILG VNG International assurent le renforcement des capacités municipales en planification et gestion du patrimoine communal et l'améliorer des outils et des instruments de gestion du patrimoine communal visant à développer un cadre de sa mise en valeur,
- Le bureau d'études assure les formations, les TDR des projets, la préparation des études techniques et le suivi des travaux d'exécution,
- La société civile et les citoyens participent au choix du monument à valoriser et à la conduite des idées de réaffectation des biens historiques,
- L'Institut National du Patrimoine valide les différentes interventions et suit les chantiers.

Guide de gestion et de réalisation des biens historiques communaux :

Un guide a été réalisé dans le cadre du programme PEC coordonné par la FNCT et CILG VNG International dont l'objectif a été le renforcement des capacités des communes à gérer le patrimoine bâti dont elles disposent.

Ce dernier a pour objectif d'accompagner les communes qui ont l'ambition d'améliorer leur gestion des Biens

Historiques. Il présente des outils pour plaider la cause du patrimoine bâti et pour garnir de pertinence les opérations de mise en valeur, en s'inspirant de la réussite des trois projets engagés à Tabarka, Mélaoui et Mohamedia. La réalisation du guide appuiera les ambitions de sauvegarde de l'héritage bâti de la Tunisie dans sa diversité et sa richesse. Il vise aussi à encourager les communes à profiter de ce potentiel pour mettre en valeur la richesse de leurs histoires individuelles et communes. ■

Texte : CILG VNG International
Photos : Mohamed Amine Ben Said